

LES OPPORTUNITÉS EUROPÉENNES DE FINANCEMENT

POUR LES VILLES
ENGAGÉES DANS
DES TRANSITIONS
LOCALES




ENERGYCITIES



L'Union européenne met à disposition des villes de nombreuses initiatives et sources de financement, chacune ayant ses propres objectifs, lignes directrices opérationnelles et conditions, dont vous trouverez les détails dans cette publication de la Commission européenne : [*The EU's 2021-2027 long-term budget & NextGenerationEU.*](#)

Afin d'aider les villes à obtenir l'aide dont elles ont besoin pour construire un avenir démocratisé, décentralisé et décarboné, nous vous proposons ci-après un tour d'horizon des différents programmes.



LES OPPORTUNITÉS EUROPÉENNES DE FINANCEMENT

POUR LES VILLES
ENGAGÉES DANS
DES TRANSITIONS
LOCALES



LES PRINCIPALES INITIATIVES DE L'UE POUR SOUTENIR LES TRANSITIONS LOCALES

Programmes de financement traditionnels

- ✓ Horizon Europe & la Mission « Villes intelligentes et neutres pour le climat »
- ✓ Programme LIFE

Programmes de développement et de cohésion régionale

- ✓ Politique de cohésion (Paquet REACT-EU)
- ✓ Initiative urbaine européenne (URBACT, IPC Urban Europe, AIU)
- ✓ Programme INTERREG
- ✓ Mécanisme pour une transition juste

AUTRES INITIATIVES OFFRANT UN SOUTIEN FINANCIER

- ✓ Initiative d'économie circulaire pour les villes et les régions

INITIATIVES AVEC UNE GRANDE VISIBILITE MAIS SANS SOUTIEN FINANCIER

- ✓ La Convention des Maires pour le climat et l'énergie
- ✓ Accord Ville Verte

LES NOUVELLES INITIATIVES QUI POURRAIENT DÉBOUCHER SUR DES AIDES FINANCIÈRES

- ✓ Initiative en faveur du logement abordable
- ✓ Initiative « Nouveau Bauhaus européen »

LE DISPOSITIF POUR LA REPRISE ET LA RÉSILIENCE : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES VILLES ?



LES PRINCIPALES
INITIATIVES DE
L'UE POUR SOUTENIR
LES VILLES EN
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



LES PROGRAMMES DE FINANCEMENT TRADITIONNELS

Horizon Europe

Montant 95,5 milliards d'euros (dont 5,4 milliards d'euros pour Next Generation EU)

Dates 2021-2027 - premier appel attendu en mai 2021 avec une date de soumission en septembre ou octobre 2021

Le programme de travail pour **Horizon Europe**, y compris les appels 2021 et 2022, devrait être publié en avril 2021. Le programme est organisé autour de 6 pôles thématiques. Les appels les plus pertinents pour ce qui est de la transition climatique des villes devraient concerner les pôles 5 et 6 :

✓ **Pôle 5 : Climat, Energie et Mobilité.** Les sujets abordés concernent entre autres, la transition juste, les énergies renouvelables, l'environnement bâti / la régénération des quartiers en mettant d'abord l'accent sur la mise en œuvre du Nouveau Bauhaus européen. La mise à jour du programme de travail suite au lancement de la Mission « Villes intelligentes et neutres pour le climat » devrait permettre d'intégrer, dans le cadre de ce pôle, des appels supplémentaires pour la transition climatique des villes.

✓ **Pôle 6 : Alimentation, Bio-économie, Ressources naturelles, Agriculture et Environnement.** Ce pôle devrait couvrir des sujets tels que l'économie circulaire dans les villes et les régions avec un appel pour Assistance au développement de projets étroitement aligné sur l'Initiative d'économie circulaire pour les villes et les régions de la Commission européenne, ou encore la transition des systèmes alimentaires avec des appels spécifiquement axés sur les politiques alimentaires des villes. Ce pôle semble offrir un bon équilibre entre appels basés sur la technologie et appels plus axés sur les considérations socio-économiques, la gouvernance et l'engagement des citoyens.

Parallèlement à ce programme de travail, **la Commission européenne travaille également à l'élaboration de Missions Horizon Europe, dont la Mission « Villes intelligentes et neutres pour le climat »**. Cent villes européennes recevront de la Direction générale de la recherche et de l'innovation un budget total de 2 milliards d'euros pour devenir climatiquement neutres d'ici 2030. Ces pionniers seront ensuite des exemples à suivre pour les autres villes dans les décennies à venir. Les villes devront signer un ambitieux contrat transsectoriel de « Ville climatique » avec leur région, leur gouvernement national et la Commission européenne. Ce contrat devra être élaboré dans le cadre d'un processus multi-niveaux et co-créatif impliquant les citoyens en tant qu'utilisateurs, producteurs, consommateurs et propriétaires.

Cette Mission sera lancée plus tard dans l'année et les appels ad hoc liés à la Mission devraient être intégrés au programme de travail d'Horizon Europe.

Energy Cities suit de près l'état d'avancement du programme et organisera des sessions de partage d'informations pour ses membres dès que le programme sera officiellement publié.

Programme LIFE

Montant 1 milliard d'euros

Dates Premiers appels attendus en 2021 – court jusqu'en 2027

Le **programme LIFE** est l'instrument de financement de l'action climat et environnement de l'Union européenne. Ce programme inclut un sous-programme "Transition Énergétique Propre", qui vise à renforcer les capacités et à accroître la pénétration des énergies renouvelables sur le marché en travaillant avec les autorités locales, régionales et nationales tout en protégeant les consommateurs et les citoyens. Le programme de travail pluriannuel LIFE et les appels à propositions correspondants sont encore en cours de discussion. Les premiers appels sont attendus à l'été 2021. La nouvelle Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA) organisera une session d'information en ligne courant mai 2021. Le nouveau programme LIFE couvrira les domaines suivants :

- ✓ Nature et biodiversité
- ✓ Economie circulaire et qualité de vie
- ✓ Atténuation et adaptation au changement climatique
- ✓ Transition énergétique propre : cette partie reprend les appels sur l'efficacité énergétique du programme Horizon 2020. De nombreux détails importants concernant ce sous-programme ne sont pas encore confirmés, notamment les charges administratives et le taux de cofinancement. Energy Cities se tiendra informé de ces sujets.

CONSEILS

QU'EN EST-IL DES VILLES BRITANNIQUES ?

Certains fonds, comme Horizon Europe, resteront accessibles aux villes britanniques dans les années à venir. Pour en savoir plus, consultez cet [article](#).



LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT ET DE COHÉSION RÉGIONALE

Politique de cohésion (Paquet REACT-EU)

Montant 47,5 milliards d'euros au titre de Next Generation EU

Dates De 2020 à 2027, avec des fonds supplémentaires pour la relance sur les trois premières années

La **politique de cohésion** sera axée sur la transition écologique et numérique, sur une Europe plus connectée, inclusive et sociale, et sur une Europe plus proche de ses citoyens. Des objectifs spécifiques en matière de climat sont définis pour le FEDER (30 %) et le Fonds de cohésion (37 %) et sont assortis d'un mécanisme d'ajustement spécial qui contribue à leur suivi et à leur réalisation.

Si la répartition par État membre est décidée par la Commission européenne, les pays ne sont pas tenus d'affecter ces fonds à des priorités (par exemple, le développement urbain durable ou les projets de transition écologique). En revanche, le taux de cofinancement est de 100 % pour les fonds supplémentaires alloués pour la relance. Le mécanisme de gouvernance reste inchangé par rapport à la période précédente, ce qui implique un comité de suivi, le principe de partenariat et, dans certains pays, la possibilité pour des villes/métropoles de gérer les fonds de manière autonome.

Initiative urbaine européenne (URBACT, IPC Urban Europe, AIU)

Montant 500 millions d'euros

Dates Premiers appels attendus en 2021 – court jusqu'en 2027

L'Initiative urbaine européenne (IUE) est financée au titre de la Politique de cohésion expliquée ci-dessus et vise à renforcer les approches intégrées et participatives du développement urbain durable et à établir un lien plus étroit avec les politiques pertinentes de l'UE. La future initiative urbaine européenne reprend en grande partie et agrège le **programme de développement urbain en réseau URBACT, l'IPC Urban EU et l'initiative Actions Innovatrices Urbaines (AIU)**. L'initiative soutiendra les villes de toutes tailles et contribuera au programme urbain de l'UE au travers de trois axes :

- ✓ Soutien au renforcement des capacités (20 % du budget)
- ✓ Soutien aux actions innovantes (60 % du budget)
- ✓ Soutien à la connaissance à l'élaboration de politiques et à la communication (20 % du budget)

Programme INTERREG

Montant 8,5 milliards d'euros

Dates Premiers appels attendus en 2021 – court jusqu'en 2027

Ce programme **INTERREG** est financé par le FEDER et vise à aider les collectivités locales et régionales de toute l'Europe à élaborer et à mettre en œuvre de meilleures politiques en veillant à ce que ces efforts d'investissement, d'innovation et de mise en œuvre aient un impact intégré et durable sur les personnes et les lieux.

Le cadre du précédent programme INTERREG est largement repris avec un taux de cofinancement maximum fixé à 70 %. De nouveaux **Investissements interrégionaux en matière d'innovation** (appelés I3) permettront de créer des clusters régionaux à travers l'Europe spécialisés dans un certain domaine (par exemple l'économie circulaire, la mobilité connectée, le big data, l'hydrogène, etc.).

Mécanisme pour une transition juste

Montant 7,5 milliards d'euros

Dates De 2021 (pour la soumission des plans) à 2027

Ce **mécanisme** vise à atténuer l'impact socio-économique de la transition dans les régions qui dépendent des combustibles et des industries à forte intensité de carbone. Les propositions de plans territoriaux pour une transition juste doivent être présentées en 2021 et le mécanisme court ensuite jusqu'en 2027. Le Fonds pour une transition juste est géré conjointement par l'UE et les États membres et constitue un mécanisme spécifique dans le cadre d'**InvestEU** (instrument d'investissement de l'UE). La BEI a mis en place un dispositif de prêt au secteur public qui vient compléter les subventions de l'UE destinées à soutenir la transition juste dans les régions **énumérées ici**. Les territoires éligibles bénéficient également d'un mécanisme d'assistance technique. La gouvernance globale est similaire à celle de la politique de cohésion et des appels à projets seront lancés dans chaque État membre. Nous vous recommandons de contacter l'autorité compétente dans votre pays afin de pouvoir bénéficier des prêts bonifiés (c'est-à-dire des prêts à taux préférentiels accordés par la BEI. Les projets doivent contribuer aux plans territoriaux pour une transition juste et nécessiter une contribution de l'UE. La préférence sera donnée aux projets qui contribuent également à la transition climatique.

CONSEILS

COMMENT REUSSIR VOS DEMANDES DE FINANCEMENT ?

Les initiatives européennes et leurs financements sont de formidables occasions pour les villes de faire avancer leur transition écologique, de lutter contre le changement climatique, d'accroître leur visibilité au niveau international et d'échanger avec leurs pairs.

Mais monter une demande de financement européen n'est pas si simple. Se tenir informé des possibilités offertes, trouver des idées et coordonner une proposition de projet demandent beaucoup de connaissances, de temps et de ressources dont ne disposent pas toujours les collectivités, notamment les plus petites. Les chefs de projet d'Energy Cities, ainsi que les villes membres qui obtiennent de très bon taux de réussite lorsqu'il s'agit d'accéder aux fonds européens, vous conseillent dans **cet article**.



AUTRES
INITIATIVES
OFFRANT UN
SOUTIEN
FINANCIER

Initiative d'économie circulaire pour les villes et les régions

Montant à confirmer

Dates Premier appel d'ici fin 2021

L'**Initiative d'économie circulaire pour les villes et les régions** est une nouvelle initiative lancée par la Commission européenne dans le cadre de son plan d'action pour l'économie circulaire. L'initiative va mettre en oeuvre des solutions circulaires aux niveaux local et régional et aider à réaliser le Pacte vert pour l'Europe et la stratégie de l'UE pour la bioéconomie. L'initiative va au-delà des secteurs traditionnels de l'eau et des déchets et permet un grand changement systémique et innovant aux niveau urbain et régional.

Un bureau de coordination et de soutien sélectionnera un groupe de villes et de régions pilotes en 2021 qui recevra une aide technique et financière. En plus de ce groupe pilote, le programme Horizon Europe financera des projets "Villes et Régions Circulaires".

CONSEILS

PENSEZ AUSSI AU DISPOSITIF EUCF!

European City Facility (EUCF), coordonné par Energy Cities et financé par le programme Horizon 2020 de l'Union européenne, a pour objectif d'accélérer les investissements locaux en matière d'énergie durable. EUCF soutient les municipalités et leurs groupements dans la conception de leurs plans d'investissement, à travers un appui technique et une subvention allant jusqu'à 60 000 euros.

Plus d'informations sur le processus de candidature à www.eucityfacility.eu



INITIATIVES
AVEC UNE
GRANDE
VISIBILITE
MAIS SANS
SOUTIEN
FINANCIER

La Convention des Maires pour le Climat et l'Energie

Dates Depuis 2008

La **Convention des Maires pour le climat et l'énergie** est le plus grand mouvement au monde pour l'action énergie-climat locale. En Europe, plus de 10 000 villes unissent leurs forces pour offrir un meilleur avenir à leurs citoyens.

Les villes signataires partagent une vision ambitieuse : en 2050, nous vivrons tous et toutes dans des villes décarbonées et résilientes avec accès à une énergie sûre, durable et abordable. Au delà de l'objectif de neutralité climatique à l'horizon 2050, les signataires de la Convention des Maires s'engagent également à mettre en oeuvre des mesures d'adaptation au changement climatique et à réduire la précarité énergétique dans le cadre d'une transition juste. Enfin, elles facilitent la participation de leurs citoyens, entreprises et autres acteurs locaux dans cette transition, contribuant ainsi au Pacte vert pour l'Europe.

Si vous partagez cette vision, **rejoignez le mouvement !**

Accord Ville Verte

Dates A partir de 2020

L'**Accord Ville Verte** est un engagement ouvert que tous les maires européens peuvent signer. En signant cet Accord, les villes s'inscrivent dans un mouvement de sauvegarde de l'environnement. Les maires s'engagent à rendre leur ville plus verte, plus propre et plus saine et à accélérer la mise en oeuvre de la législation européenne en matière d'environnement, notamment dans cinq domaines de la gestion environnementale : l'air, l'eau, la nature et la biodiversité, l'économie circulaire et les déchets, et le bruit.

Une fois l'accord signé, un plan d'action local doit être mis en oeuvre et les résultats communiqués à la Commission et au secrétariat responsable de l'accord. La Direction générale de l'environnement de la Commission européenne, qui a lancé l'initiative, espère atteindre 150 signataires d'ici octobre 2021.

LES NOUVELLES INITIATIVES QUI POURRAIENT DÉBOUCHER SUR DES AIDES FINANCIÈRES →



LES
NOUVELLES
INITIATIVES
QUI
POURRAIENT
DÉBOUCHER
SUR DES AIDES
FINANCIÈRES

Initiative en faveur du logement abordable

Montant Pas encore proposé, dans le cadre du Dispositif pour la Reprise et la Résilience, du Fonds de Modernisation, de l'Instrument d'appui technique et jusqu'en 2023 de REACT EU, du FEDER et du FSE

Dates Lancement en 2022

L'Initiative est une action phare de la stratégie de [la Commission européenne baptisée « Vague de rénovation »](#) et vise à lutter contre la précarité énergétique et à promouvoir l'accès à un logement sain et abordable pour tous. Elle comprendra, à titre de projets pilotes, 100 districts phares pour la rénovation, selon une approche de quartiers intelligents, et mobilisera des partenariats de projet trans-sectoriels, y compris avec le secteur de l'économie sociale. En mettant en avant l'habitabilité et les dernières innovations, ces 100 projets serviront de laboratoire d'amélioration et déboucheront sur des plans reproductibles en développant des processus efficaces, circulaires et modulaires, ainsi que des modèles d'engagement social pour renforcer l'autonomie des habitants.

L'initiative garantira aux projets locaux de logements sociaux un accès aux capacités techniques et financières et s'attaquera aux obstacles qui freinent actuellement la rénovation.

Le Nouveau Bauhaus européen

Dates 2020-2024

Le [Nouveau Bauhaus européen](#) est une initiative créative et interdisciplinaire lancée par la Commission européenne pour rendre le Pacte vert pour l'Europe plus proche des citoyens. En réunissant architectes, concepteurs, artistes, ingénieurs, scientifiques et autres acteurs, le Nouveau Bauhaus européen entend développer et expérimenter des alternatives qui associent durabilité et esthétique, tout en laissant les citoyens façonner l'avenir de leur ville. L'initiative soutiendra, dans un premier temps, cinq projets dans cinq États membres, chacun sur un thème différent : matériaux de construction naturels, démographie, efficacité énergétique, mobilité tournée vers l'avenir et innovation numérique économe en ressources. Ces projets seront sélectionnés dans le cadre du programme Horizon Europe à travers un appel à projets dédié.

Avec l'aide d'universités locales, les projets seront conçus pour répondre à des problématiques écologiques, économiques, sociales et démocratiques.

Dans un deuxième temps, à compter de 2023, d'autres projets Bauhaus et espaces créatifs seront soutenus dans toute l'Europe et dans le monde entier et un centre de connaissance sera édifié pour répandre l'esprit et les résultats du nouveau Bauhaus européen.

LE DISPOSITIF POUR LA REPRISE ET LA RÉSILIENCE :
UNE OPPORTUNITÉ POUR LES VILLES ? →



LE DISPOSITIF POUR LA REPRISE ET LA RÉSILIENCE : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES VILLES ?

Le Dispositif pour la reprise et la résilience mettra à disposition **672,5 milliards d'euros sous forme de prêts et de subventions** pour soutenir les réformes et les investissements entrepris par les États membres, sachant qu'au moins 37 % des dépenses devront financer des investissements et réformes en matière de climat. Les dépenses doivent être planifiées d'ici fin 2023, les financements pouvant s'étaler jusqu'en juillet 2026. Vous trouverez [ici](#) la répartition des subventions entre États membres.

La Commission encourage les États membres à proposer des investissements et des réformes dans certains **domaines phares** tels que : Monter en puissance (technologies propres et énergies renouvelables), Rénover (efficacité énergétique dans les bâtiments) et Recharger et ravitailler (transports durables et stations de recharge).

Les États membres doivent remettre leurs plans pour la reprise et la résilience (PRR) à la Commission avant le 30 avril 2021. La plupart des projets de plans ont déjà été transmis à la Commission européenne pour révision.



QUELLES OPPORTUNITÉS POUR LES VILLES DANS LES PLANS NATIONAUX POUR LA REPRISE ET LA RÉSILIENCE ?

Les villes sont à l'avant-garde de la réponse à la crise sanitaire et au changement climatique. Les dépenses de relance seront utiles que si les besoins des villes sont pris en compte. **Mais le niveau auquel les villes pourront en bénéficier ou seront impliquées dans le processus n'est pas encore clairement établi**, car les États membres ont tendance à sous-estimer le potentiel des villes en matière de relance verte.

De nombreuses lignes directrices des PRR nationaux portent sur des **mesures qui sont au cœur des compétences des villes**, comme la rénovation des bâtiments municipaux ou la mobilité urbaine. Néanmoins, l'implication des villes dépend de la volonté des États et du niveau de détail des plans. Ainsi, le plan italien reconnaît que : « les collectivités locales et régionales auront un rôle fondamental à jouer dans la définition et la mise en œuvre de la ligne directrice (sur la mobilité verte) ». Mais le plan grec, qui présente un plan local de mobilité urbaine durable (installation de véhicules électriques (VE), équipements de recharge et investissements dans des infrastructures dans les villes), ne précise pas clairement comment les villes grecques seront impliquées dans le processus de mise en œuvre ni comment ou quelles villes en bénéficieront. Cette approche descendante des PRR nationaux soulève de nombreuses questions qui restent sans réponse.

Ceci étant, **les villes doivent surveiller de près les prochains appels à projets et manifestations d'intérêt** sur la mobilité urbaine, la rénovation énergétique des bâtiments publics et des logements, ou encore sur la numérisation de l'administration et des services publics, car c'est certainement le meilleur moyen de s'assurer que les investissements financés par la FRR bénéficieront aux villes. Nous vous conseillons donc de préparer des projets complets et spécifiques sur des thèmes pertinents pour votre ville, couvrant idéalement plusieurs thématiques, par exemple climatiques et sociales.

Energy Cities cherche à produire des exemples de ce que les villes pourraient demander dans le cadre du FRR. Un de ces exemples est l'accès à un budget d'expertise et d'assistance technique qui accompagne le fond de relance. Le TSI (Instrument de support technique) est un budget commun à allouer sous forme de subventions aux États membres pour la réforme de leur administration. Dans chaque État membre, un coordinateur compile toutes les demandes et effectue une sélection avant de les soumettre à la Commission européenne. Il faut donc avoir son ticket pour y participer !



FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES VILLES

Pour les PRR qui ne prévoient pas d'appels à propositions ou à contributions, il est encore temps pour les villes d'essayer de faire entendre leur voix lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces plans. **Nous encourageons les villes à s'adresser à leurs points de contact nationaux et à présenter des projets concrets pour appuyer leur point de vue et souligner l'urgence à agir.** Il peut également être utile de contacter les personnes responsables du PRR au Ministère des Finances, du domaine spécifique abordé par votre projet, ou encore de l'utilisation des fonds de la politique de cohésion car, dans de nombreux pays de l'UE, les fonds du FEDER et du FSE+ ont été sous-utilisés par le passé et constituent une formidable opportunité dans le cadre du nouveau budget de l'UE.

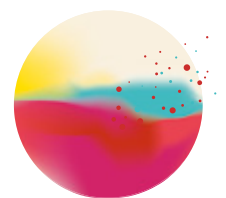
La mission d'Energy Cities est de donner aux villes et aux citoyens les moyens de façonner des villes à l'épreuve du temps et d'en assurer la transition. Nous présentons des alternatives concrètes déployées par les villes, nous plaçons pour un changement de la gouvernance politique et économique à tous les niveaux et nous encourageons un large changement culturel menant à une société à l'épreuve du futur. La communauté d'Energy Cities est composée de dirigeants locaux de milliers de villes dans 30 pays européens.

BESANCON

2B chemin de Palente
25000 Besançon, France

BRUXELLES

Mundo Madou
Avenue des Arts 7-8
1210 Bruxelles, Belgique

**ENERGYCITIES**

www.energy-cities.eu

 [@energycities](https://twitter.com/energycities)

 [@energycities.eu](https://www.facebook.com/energycities.eu)
